

## Protection Maintenant pour le peuple d'Haïti : Déclaration sur la situation à Port-au-Prince

18 Octobre 2022

En juillet 2022, le Conseil de sécurité a noté « avec une profonde inquiétude les crises politiques, économiques, sécuritaires, des/relative aux droits humains, humanitaires et alimentaires prolongées et qui se détériorent en Haïti » dans le cadre de la résolution 2645. Au milieu de l'aggravation de la violence, des privations et des abus subis par les communautés le pays depuis début septembre, le Conseil de sécurité s'est à nouveau réuni hier pour discuter de la situation. La réunion fait suite à <u>un nouveau rapport</u> publié par le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme qui documente de manière inquiétante la gravité et la fréquence des violences sexuelles perpétrées par les gangs armés.

La détérioration de la crise sécuritaire en Haïti a également entraîné d'importantes pénuries de carburant et de nourriture et des troubles sociaux. Les effets de la violence quotidienne des gangs armés ont entraîné la fermeture d'activités commerciales et de services de base déjà limités, notamment des dispensaires et des écoles. L'annonce faite par le gouvernement le 12 septembre de mettre fin aux subventions sur les carburants et d'augmenter le financement des programmes sociaux a également contribué à l'escalade des manifestations de masse et a le potentiel de faire chuter le pouvoir d'achat déjà faible de la grande majorité des Haïtiens.

Rien qu'au mois de septembre, au moins 191 personnes ont été tuées ou blessées en raison de violences lors de manifestations, la plupart en raison d'une force excessive utilisée par la police pour rétablir l'ordre. En outre, les gangs ont tué plus de 196 personnes, soumis des dizaines de femmes et de filles à des viols collectifs et provoqué le déplacement forcé de plus de 22 000 personnes. Débordée par de multiples défis sécuritaires et affaiblie par un manque de ressources et de compétences professionnelles, la police n'a pas été en mesure de rétablir l'ordre public. Au moins 27 bureaux et entrepôts gérés par des organisations humanitaires ont été vandalisés et saccagés à travers le pays à la suite d'appels de personnalités publiques influentes via des radios locales.

Cette situation cause un préjudice particulier aux groupes de population vivant déjà dans des conditions de vulnérabilité. Les femmes enceintes et les nouveau-nés meurent faute de soins de santé. Les communautés marginalisées vivent dans des conditions sanitaires désastreuses, qui sont un terrain fertile pour la propagation des maladies infectieuses. Dans ce contexte, le gouvernement a récemment déclaré une épidémie de choléra à Port-au-Prince, principalement dans les zones contrôlées par les gangs où l'accès aux services de base est extrêmement limité. La prison nationale a également été touchée. Rien que la semaine dernière, 26 détenus sont morts des suites de conditions de détention atroces et de maladies, dont neuf à cause du choléra.

Malgré cela, les autorités gouvernementales, empêtrées dans des pourparlers politiques prolongés avec les partis d'opposition, n'ont pas montré la détermination nécessaire pour répondre aux demandes sociales et économiques de la population locale. En raison de l'insécurité et du manque de carburant dans un pays où la plupart des services dépendent de générateurs pour fonctionner, les acteurs humanitaires ont été contraints de réduire leur programmation aux seules activités vitales.

Le Global Protection Cluster est profondément préoccupé par la détérioration de la situation humanitaire et protection en Haïti, où l'accès aux services de base et la capacité d'intervention des organisations humanitaires étaient déjà fortement affaiblies avant le début de cette dernière phase de violence et paralysie.



Il réitère l'appel lancé en mai par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme aux autorités haïtiennes, avec l'appui de la communauté internationale, pour rétablir rapidement l'État de droit et protéger les populations contre la violence armée.

Parallèlement à des solutions politiques significatives, une réponse de protection renforcée est requise de toute urgence. Cette réponse doit être fondée sur :

- Un renforcement des mécanismes de collecte de données pour mieux informer les programmes de protection fondés sur des données factuelles dans les zones accueillant des groupes en situation de vulnérabilité, y compris les personnes vivant dans des zones contrôlées par des gangs et les personnes déplacées à l'intérieur du pays.
- Un soutien accru aux approches de protection communautaires qui permettent aux responsables et aux organisations locales de protection, y compris les groupes de défense des droits des femmes, de surveiller, d'évaluer et de répondre aux risques et aux violations de protection, y compris en ce qui concerne la violence basée sur le genre, dans les communautés touchées.
- Un renforcement de l'engagement et des négociations avec des acteurs influents pour permettre un accès significatif à la protection et à l'aide humanitaire pour les communautés vivant dans des conditions de siège.
- Un renforcement des capacités du secteur de la protection avec un accent particulier sur le suivi et l'engagement accru avec les autorités nationales haïtiennes, la société civile et d'autres parties prenantes pour appuyer l'état de droit et promouvoir le respect des droits humains.
- Des efforts diplomatiques urgents des États membres de l'ONU, notamment par le biais de mécanismes régionaux et du Conseil de sécurité.
- Une réponse humanitaire urgente et entièrement financée qui soutiendra les droits, la sécurité, la résilience et la protection des communautés affectées, notamment par l'aide alimentaire d'urgence, la restauration des moyens de subsistance, l'amélioration de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, les services de santé d'urgence et l'éducation.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Samuel Cheung, coordinateur du Global Protection Cluster, à gpc@unhcr.org

Le Global Protection Cluster (GPC) est un réseau d'organisations non gouvernementales (ONG), d'organisations internationales et d'agences des Nations Unies (ONU), engagées dans le travail de protection dans les crises humanitaires, y compris les conflits armés, les changements climatiques et les catastrophes naturelles. Le GPC réunit des membres, des partenaires et des communautés travaillant sur toute la gamme des activités de protection, y compris dans quatre domaines de responsabilité (AoR) spécialisés : la protection de l'enfance (CP), la violence basée sur le genre (VBG), le logement, la terre et la propriété (HLP) et l'action contre les mines (MA). Informations complémentaires disponibles ici : https://www.globalprotectioncluster.org/